

LA PAROLE EST À NOUS

En publiant *Ici les habitants*, nous voulons que le maximum d'habitants puisse être tenu au courant de ce qu'il se passe au sein de la com com Creuse Grand Sud. Vous pouvez demander à le recevoir par mail, le trouver sur facebook, l'imprimer et le diffuser autour de vous.

Photocopiez-le, déposez-le chez les commerçants, distribuez-le à vos voisins.

Depuis le dernier numéro d'*Ici les Habitants* il s'en est passé des choses dans la communauté de communes ! Vous l'avez sans doute suivi dans la presse locale. Le moindre de ces épisodes n'étant pas le suicide de l'ancien directeur de la com com en juillet dernier et le témoignage qu'il laisse en héritage sous la forme d'un livre (*Ce baron qui m'a tué*) qui dévoile le fonctionnement interne de la collectivité du temps du roi Michel. À *Ici les Habitants*, fatigués par une com com sourde aux désirs des habitants, lassés de répéter tous les jours la même chose, désolés de voir l'ancien président continuer à faire le mariolle sans être inquiété, et l'actuel promettre de ne pas augmenter les impôts, tandis qu'une dizaine de communes faisaient tout ce qu'elles pouvaient pour qu'au contraire ils augmentent (merci Alleyrat, Felletin, Moutier-Rozeille, St Avit de Tardes, St Maixant, St Yrieix la Montagne, Néoux, St Amand, Ste Feyre la Montagne, St Frion, St Pardoux le Neuf), désabusés devant l'indifférence de beaucoup et la suffisance de quelques-uns, nous avions un peu baissé les bras - et le rythme de parution de notre feuille. Et puis voilà qu'on nous relance. Cet auditeur de France Bleu Creuse qui manifeste son irritation après avoir écouté Jean-Luc Léger. Ces associations qui nous interpellent sur la fin des contrats aidés (une affaire qui n'a pas de lien avec la com com mais qui touche directement son territoire). Cet habitant qui nous envoie des textes et ces autres qui nous interpellent : « Alors *Ici les Habitants*, c'est fini ? ». Non ce n'est pas fini, mais *Ici les Habitants* c'est nous tous et pas seulement une poignée de volontaires. Ceux-ci néanmoins veulent bien rouvrir l'encrier de temps en temps, pourvu que d'autres y trempent leurs plumes.



Mercredi 4 octobre 2017

Des habitants parlent aux habitants
Communauté de communes Creuse Grand Sud

n°37

LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DE GREUSE GRAND SUD

Jean Luc Léger s'est livré à un exercice d'autosatisfaction sur les ondes de France Bleu Creuse. Il a accumulé les inexactitudes, voire les mensonges. Réaction d'un auditeur

Monsieur le Président je vous fais une lettre parce que je viens de recevoir ma taxe d'habitation...

Je connais votre sens de l'honneur. Vous auriez démissionné suite à la disparition de Jean Sebastien Combes, la population vous en aurait rendu hommage ; ce n'est pas à la justice de dire où se trouve l'honneur de l'homme.

Lundi 25 septembre vous vous êtes livré à un exercice d'auto-satisfaction sur les ondes de France Bleu Creuse. Juge et partie, vous vous êtes félicité de votre action. À mon tour de vous féliciter pour votre franchise ; je vous cite : « Nous les élus avons fait tout ce que nous avons pu et nous n'avons pas pu obtenir plus ». Vous êtes impuissant et c'est tout à votre honneur de le reconnaître sur une chaîne publique. Est ce pour autant un motif de gloire ? Les contribuables vous le diront quand ils paieront leur « modeste » (le mot est de vous) augmentation de l'impôt intercommunal. Augmentation que vous avez approuvée, sinon elle ne pouvait pas s'appliquer. C'était le prix à payer pour conserver l'apparence du

pouvoir. Vous ne résidez pas dans l'intercommunalité : les 50 euros de hausse de la taxe d'habitation ne vous concernent donc pas. Vos électeurs auraient pu comprendre que la baisse de la part municipale des impôts locaux vienne compenser en partie cette hausse brutale. Vous affirmez que la fiscalité des entreprises reste inchangée. C'est exact, le taux est déjà au maximum légal.

Lundi 25 septembre vous vous êtes livré à un exercice d'auto-satisfaction sur les ondes de France Bleu Creuse. Juge et partie, vous vous êtes félicité de votre action.

Vous évoquez un plan de redressement sur 6 ans. Le déficit est tellement important qu'on ne pouvait le résorber sur une seule année. La Cour des Comptes, qui a refusé tous vos budgets 2017 pour cause de déséquilibre (ainsi que le préfet), vous a accordé ce délai. Votre plan prévoit qu'il n'y aura pas un centime d'euro d'augmentation des salaires pendant six ans : ni au titre de l'inflation, ni à celui de l'ancienneté. De plus vous prévoyez une baisse de 100 000 euros des salaires, dès l'année prochaine. Les salariés vont contribuer à hauteur de 700 000 euros, soit près de 800 euros par salarié. Vous affirmez que CGS est sauvée. Ce sont plutôt des salariés qui vont se sauver, comme l'ont déjà fait le directeur de la piscine et celui de la

médiathèque. Si cela n'altère pas la qualité du service rendu, pourquoi les avoir embauchés ?

Votre plan prévoit qu'il n'y aura plus un centime d'investissement pendant 6 ans. Comment allez vous faire pour remplacer les matériels obsolètes ? Les véhicules en fin de vie seront-ils remplacés par des chaussures ? Tous les projets communaux, comme le restaurant de Vallières, sont passés à la trappe.

Votre plan prévoit surtout qu'il n'y aura plus un centime de déficit d'ici 6 ans. Creuse Grand Sud sera la seule collectivité dont la piscine ne soit pas déficitaire. Là ce n'est plus de la gloire c'est du triomphe.

Votre prédécesseur et ami, Michel Moine, a eu l'autorisation de faire un emprunt de 600 000 euros. Cette autorisation lui a été donnée par le Conseil Communautaire. Parce que ce sont les élus qui gèrent CGS et délèguent pouvoir à qui leur semble bon. Déléguer un pouvoir ce n'est pas le donner, mais le prêter. À charge pour celui qui agit pour le compte des élus d'en rendre compte.

Quand j'envoie mon garçon faire les courses, j'aime bien qu'il me rende la monnaie et la liste des dépenses. S'il ne le fait pas, on s'explique. Qu'ont fait les élus ? Conduisaient-ils CGS les yeux fermés ?

Conduisaient-ils CGS les yeux fermés ? Par un jeu de signatures, cet emprunt est devenu 2 millions 800 mille euros. Ce sont donc 2,2 millions de plus qui sont rentrés dans les caisses de la communauté de communes. Il s'agit bien d'argent en plus et non pas d'un trou. Bien au contraire ! Une montagne d'argent imprévu est arrivée. Personne n'a rien vu ! Qui a demandé le remboursement de cette avance ? L'enjeu était de ne plus payer les salaires. Est-ce vous le vice-président qui auriez décidé de ne plus payer les salaires alors qu'une avance bancaire était possible ? Votre signature a pu être abusée. Mais votre volonté l'a-t-elle été ?

Emille



COUP de MASSUE sur les **EMPLOIS AIDES !**

ORGANISONS NOUS POUR RÉAGIR

Les braises du mouvement social de GM&S sont encore brûlantes que l'État nous a concocté un autre plan social sans commune mesure...

Tous les secteurs sont touchés :

- **les municipalités** qui voient s'arrêter brutalement les emplois de cantonniers, de cantinières, d'AVS ou d'animateurs péri-scolaires ;
- **les associations** de toutes sortes, qui assument souvent des missions de service public et dont une proportion non négligeable ne survivra pas à ce coup fatal ;
- **des entreprises du secteur privé**, également impactées ;

Cette décision ubuesque va mettre au chômage dans les mois à venir des milliers de personnes.

Combien sur l'ensemble de la Creuse, sur le Limousin ?

On parle de 180 emplois supprimés sur le bassin d'Aubusson : c'est plus que le plan social de GM&S !!

Il ne s'agit pas de défendre le principe de ce type de contrats. Il s'agit de défendre la possibilité d'avoir des emplois qui ont du sens, qui sont vitaux pour le territoire.

Afin d'évaluer aussi précisément que possible l'ampleur de cette catastrophe, nous invitons toutes les structures, tous les salariés concernés, et toutes les personnes détenant des informations globales sur la situation, à transmettre leurs informations (nombre de contrats concernés, date de fin de contrat, conséquences pour la structure), à l'adresse suivante : **mobilisation.cae23@ilico.org**

Avec ces informations, retrouvons-nous toutes et tous (associations, collectivités, élus, entreprises, bénéficiaires, sympathisants) le 12 octobre à Felletin pour faire le point et décider des actions concrètes à mener.

Horaire et Lieu de rendez vous : 20h30 jeudi 12 octobre, 17 rue des fossés salle Tibord du Challard à Felletin (salle du bas).

FAITES PASSER LE MOT, SI NOUS SOMMES ASSEZ NOMBREUX À CETTE RENCONTRE NOUS TROUVERONS LES MOYENS DE NOUS FAIRE

ENTENDRE.